



Doc. 14506
23 avril 2018

État d'urgence: questions de proportionnalité relatives à la dérogation prévue à l'article 15 de la Convention européenne des droits de l'homme

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 13, après la première phrase, insérer la phrase suivante:

«La législation française autorise le Gouvernement français à, notamment, fermer les mosquées ou les autres lieux soupçonnés de prêcher la haine. Un sondage réalisé début octobre 2017 a montré que plus de 80% des personnes interrogées étaient favorables au projet de loi.».

Déposé par:

HAIDER Roman, Autriche, NI
GRAF Martin, Autriche, NI
HEBNER Martin, Allemagne, NI
KASSEGGER Axel, Autriche, NI
OEHME Ulrich, Allemagne, NI

1. 2018 - Deuxième partie de session

